

Père Lambillote, de Mercadante, de Rêmond et avec des bribes de musique dramatique.

En tous cas, l'orgue d'accompagnement ne doit pas atteindre à des proportions qui rivalisent avec celles du grand orgue. Il doit se borner à soutenir le chœur sans jamais le supprimer et encore faut-il qu'il soit à une place convenable. Il serait à désirer qu'il fût touché par un ecclésiastique, un personnage laïque produisant un singulier disparate au milieu des surplis et des chasubles.

La place de l'orgue d'accompagnement, de même que celle du clergé chantant et des clergeons, est entre l'autel et la nef, dans l'avant-chœur et par côté, les prêtres et clercs rangés dans les stalles comme à Lyon, de manière, à ne gêner ni la vue ni les cérémonies; de cette manière le chant alternatif a une raison d'être, tandis que si les chantres sont réunis en un seul groupe devant un lutrin, il n'a aucun sens. Cet orgue par conséquent doit être de très-petites dimensions. Il faut éviter surtout d'avoir à la place d'un orgue véritable, un de ces instruments bâtards d'une sonorité désagréable et douteuse pour la justesse, connus sous le nom générique d'harmonium.

C'est une faute contre le goût en architecture aussi bien que contre les convenances liturgiques, c'est une négation des traditions et du symbolisme religieux que de placer un orgue au fond de l'abside et derrière l'autel, comme on l'a fait dans plusieurs églises de Lyon. (1) Le chant à l'église n'est pas autre chose qu'un des modes de la prière, et l'on prie par devant et non par derrière. Chanter derrière l'autel c'est comme si l'on débitait un discours dans le dos d'un grand personnage et non en face de lui; cette petite supercherie d'une musique invisible dont les exécutants sont cachés aux regards

(1) A Saint-Paul, à Saint-Nizier, à Saint-Bonaventure, à Saint-Just, à Saint-Pothin.....